



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture



GREEN
CLIMATE
FUND

Ouémé Basin Climate Resilience Initiative (OCRI) Benin

TERMES DE REFERENCE

**Recrutement de deux experts nationaux chargés de sauvegarde
environnementale et sociale pour le suivi des activités du volet de la
DGEC sur le projet OCRI**

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Au Bénin, la vulnérabilité des secteurs agricole et des ressources en eau a été établie à travers différentes investigations scientifiques dont celles ayant conduit à l'élaboration de son Plan National d'Adaptation. Le bassin de l'Ouémé est une zone clé pour la production agricole, qui est le principal secteur économique du Bénin. Ce secteur emploie 61% de la population de l'Ouémé, dont 85% de petits exploitants et est particulièrement vulnérable aux changements climatiques mais possède également un important potentiel d'atténuation, représentant près de la moitié des émissions du Bénin. L'intensité et la fréquence croissantes des événements météorologiques extrêmes ont un impact sur les moyens de subsistance des petits agriculteurs, les agro-écosystèmes deviennent plus vulnérables et moins productifs, la pauvreté et l'insécurité alimentaire augmentent en particulier dans le Moyen Ouémé et la zone de transition de Glazoué. Les impacts le long du bassin de l'Ouémé présentent une certaine spécificité telle que le haut Ouémé souffre de pluies intensives accompagnées de fortes érosions et suivi de longues saisons sèches alors que le Moyen Ouémé se trouve inondé par les excès d'eau descendant en partie du bassin supérieur.

Pour faire face aux effets des changements climatiques et renforcer le potentiel du bassin de l'Ouémé, le projet Initiative pour la Résilience Climatique du bassin de l'Ouémé (OCRI) a été élaboré et est financé par le Fonds Vert pour le Climat (FVC ou GCF en anglais), avec un cofinancement de la FAO, du Ministère du Cadre de Vie et des Transports, chargé du Développement Durable (MCVT), du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), du Fonds National de l'Environnement et du Climat (FNEC), du Fonds National de Développement Agricole (FNDA). Ce projet intervenant dans cinq communes (Zogbodomey, Zagnanado, Glazoué, Djougou et Copargo) vise à intensifier l'agriculture résiliente au climat et les pratiques agroforestières à faibles émissions, à construire des ouvrages hydrauliques pour réduire l'érosion des sols et le ruissellement, à améliorer globalement la gestion des terres et de l'eau sur 95 000 ha et à réduire la vulnérabilité de 330 000 petits exploitants agricoles face à l'augmentation des perturbations climatiques et des phénomènes météorologiques extrêmes, en mettant en œuvre un ensemble de mesures dures et douces de résilience au climat. Aussi, son potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) est estimé à 1.783.633 tCO₂-eq.

Le projet OCRI (FVC) appuie le développement de filières agroforestières résilientes au climat, la restauration des terres du bassin de l'Ouémé dégradées et l'augmentation des stocks de carbone. La mise en œuvre de ces différentes activités requiert une attention particulière afin que leurs exécutions n'entraînent pas des effets négatifs secondaires sur

les écosystèmes existants. Le suivi environnemental et social constitue une exigence essentielle, conformément aux exigences du Fonds Vert pour le Climat, principal bailleur de ce projet.

Les présents TdR sont développés pour le recrutement de deux experts nationaux chargés d'assurer la sauvegarde de l'environnement du projet et le suivi des activités déployées afin que ceux-ci ne causent pas de préjudices supplémentaires aux écosystèmes et à la communauté bénéficiaire.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

Les consultants auront pour mission d'assurer la mise en œuvre, le suivi et le contrôle des mesures de sauvegarde environnementale et sociale du projet OCRI, conformément au Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), au Plan d'Action Genre (PAG), au Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP) et aux exigences du Fonds Vert pour le Climat.

3. TACHES / RESPONSABILITES ET LIVRABLES

3.1- Tâches

La mission comporte les tâches suivantes :

- élaborer les fiches techniques de sensibilisation sur les Violences Basées sur le Genre (VBG), la protection de l'environnement, prise en compte du genre, le mécanisme de gestion des plaintes, la gestion des déchets ;
- élaborer les fiches de suivi de la mise en œuvre des plans d'action et du fonctionnement du mécanisme de gestion des plaintes ;
- renforcer la capacité technique des Assistants Terrains de OCRI sur la mise en œuvre du PGES, PAG et du Mécanisme de gestion des plaintes ;
- Suivre les Assistants Terrains de OCRI dans la mise en œuvre des cinq (05) plans d'action y compris le mécanisme de gestion des plaintes ;
- Rendre compte à la Coordinatrice Nationale de OCRI à travers la production de rapport de suivi mensuels, trimestriels, semestriels et annuels des plans d'action et des cas reçus et gérés dans le cadre du mécanisme de gestion des plaintes ;

- fournir des avis techniques et conseiller la Coordinatrice du projet sur les enjeux et la prise en compte des questions environnementales, sociales et changements climatiques dans la mise en œuvre du projet,
- Participer au réseau d'échanges de connaissance, de bonnes pratiques et de partages d'expériences sur les questions environnementales et sociales du projet ;
- Appuyer la mise en œuvre des différentes mesures environnementales retenues dans le document et en proposer de nouvelles au besoin ;
- Appuyer à la formation des agents d'encadrement et autres sur la résilience des populations face aux impacts environnementaux ;
- Appuyer le développement des capacités des acteurs locaux et des parties prenantes sur les questions de sauvegarde environnementale et sociale.

3.2- Livrables

N°	Livrables	Délai
01	Les fiches techniques de sensibilisation sur les VBG, la protection de l'environnement, la prise en compte du genre, le mécanisme de gestion des plaintes, la gestion des déchets	2 semaines après la signature du contrat du consultant.
02	Cinq (05) Fiches techniques de suivi de la mise en œuvre des cinq (05) plans d'action (PGES, PAG, PEPP, MGP, plan VBG)	2 semaines après la signature du contrat.
03	Deux (02) rapports par an sur le renforcement de la capacité technique des assistants de terrains de OCRI sur la	1er rapport : 1 mois après la signature du contrat.

	mise en œuvre du PGES, PAG et du Mécanisme de gestion des plaintes	Suivre les échéances par rapport et transmission
04	Rapports mensuels, trimestriels, semestriels et annuels (APR) de suivi de la mise en œuvre des sauvegardes environnementales et sociales, et genre	Respecter les échéances mensuelles, trimestrielles, semestrielles et annuelles

4- Qualifications requises

Formation : Un Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées ou MASTER, dans l'une des disciplines suivantes : Sciences de l'Environnement, études de développement, sociologie, anthropologie, études de genre ou domaines connexes est requis.

Expériences professionnelles :

- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dont au moins trois années dans des projets financés par des partenaires techniques et financiers, notamment dans des domaines liés à l'évaluation des risques environnementaux et sociaux et en rapport avec les groupes et les personnes vulnérables, le genre et l'inclusion sociale, les populations autochtones, les personnes handicapées, les moyens de subsistance et l'engagement des parties prenantes ;
- Avoir une bonne connaissance des exigences internationales en matière de sauvegarde, en particulier celles des agences de financement internationales telles que le Fonds Vert pour le climat (GCF) et le Fonds pour l'environnement mondial (GEF) ;
- Avoir une expérience dans le soutien aux institutions nationales pour qu'elles se conforment aux politiques de sauvegarde environnementale et sociale, en particulier en travaillant avec les sauvegardes promues par les bailleurs de fonds internationaux ;

- Avoir une capacité avérée à travailler avec de multiples parties prenantes, y compris des entités gouvernementales, des organisations de la société civile (OSC), des communautés locales et le secteur privé ;
- Avoir une expérience dans la mise en œuvre des aspects environnementaux et sociaux d'un projet serait un atout significatif ;
- Avoir une expérience en vérification de la conformité environnementale ;
- Avoir une connaissance avérée dans l'évaluation des impacts environnementaux ou sociaux ;
- Avoir une parfaite connaissance de la politique nationale d'Adaptation aux changements climatiques ;
- Avoir une parfaite connaissance de l'élaboration des outils de gestion de l'environnement.

Langue : La maîtrise (écrite et orale) du Français est requise et une maîtrise (écrite et orale) de l'Anglais constitue un atout.

Autres atouts : maîtrise des Normes Environnementales et Sociales (ESS) ; connaissance des politiques du GCF ; connaissance de la législation environnementale béninoise ; maîtrise des outils SIG et maîtrise de MS Office.

Aptitudes

- Intégrité professionnelle ;
- Capacité de travailler dans un environnement sous pression ;
- Très bonne aptitude au travail en équipe multidisciplinaire ;
- Très bonne capacité de communication ;
- Très bonne capacité de réponse et de proactivité

5- Dossier de candidature

- Une demande adressée au Directeur Général de l'Environnement et du Climat ;

- Une copie certifiée conforme du ou des diplôme (s) ;
- Un curriculum vitae complet, détaillant au mieux l'expérience du candidat pour la mission avec des références précises et vérifiables par mission effectuée (certificat, attestation, etc.) ;
- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général de l'Environnement et du Climat ;
- Un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Une photocopie légalisée d'une pièce d'identité ;
- Un certificat de nationalité.

6- Durée totale du contrat : 12 mois.